

INFORMATION

EN VUE DE L'ELECTION DES
REPRESENTANTS AU PARLEMENT
EUROPEEN DU 26 MAI 2019, LA DATE
LIMITE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES
ELECTORALES EST AU 31 MARS 2019.

CE JOUR ETANT UN DIMANCHE UNE
PERMAMENCE DEVRA ETRE ASSUREE
LE SAMEDI 30 MARS 2019 DANS LES
MAIRIES.

LA PERMANENCE A LA MAIRIE DE
BAREGES AURA LIEU
DE 10H15 A 12H15

